

Turlot (Fonderie A. ; Paris). Spécimen des caractères anciens de la fonderie Turlot. (s. d.).

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).





CARACTÈRES

# Elzéviriens

DE LA

FONDERIE TURLLOT



PARIS

128 rue de Rennes 128



















SPÉCIMEN  
DES  
Caractères Anciens

DE LA FONDERIE

TURLOT



142, rue de Rennes, 142

— PARIS —

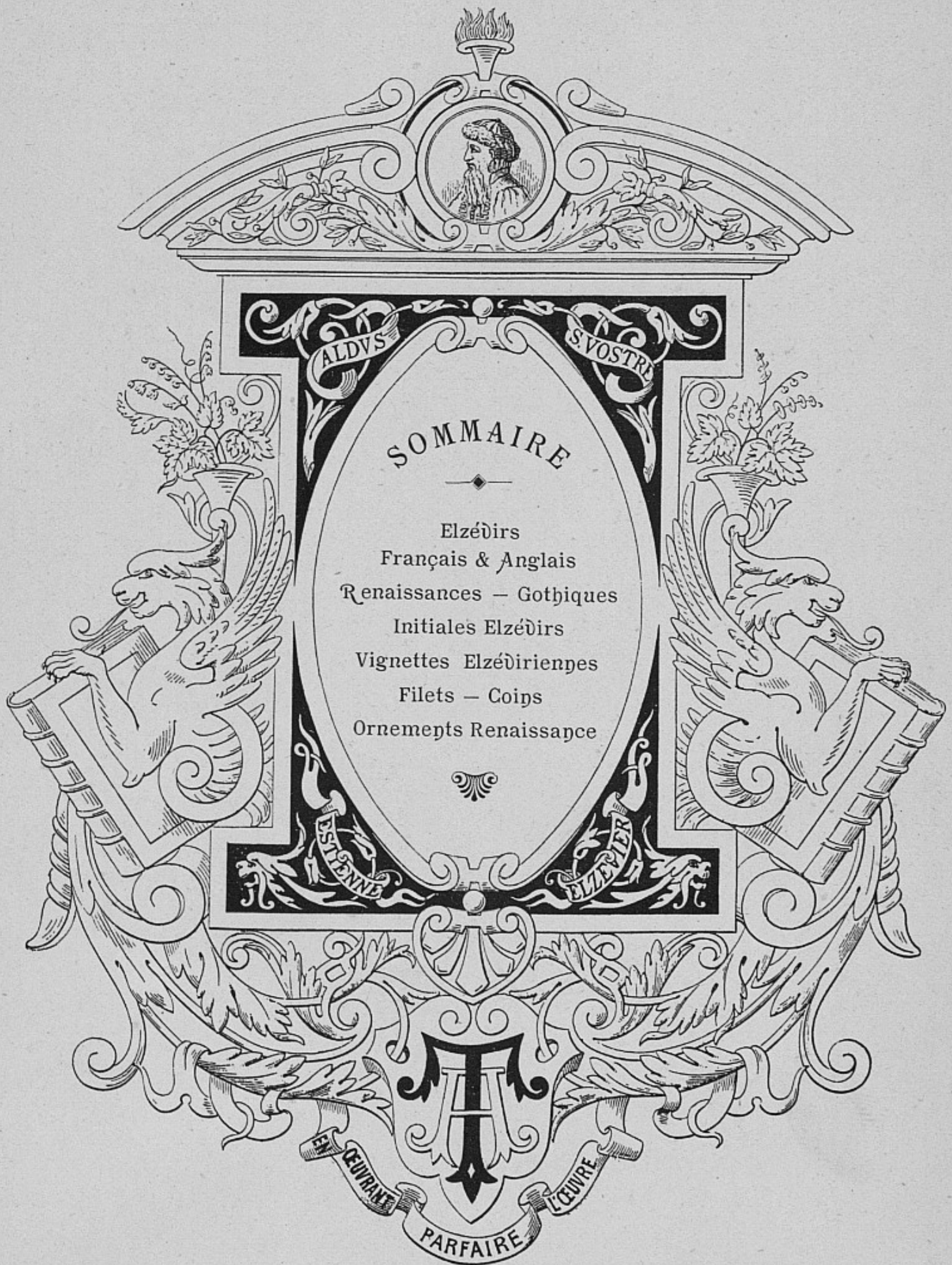
9447

F31

















**P**ARMI les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut est la fonderie du roy. Elle a été commencée par François I. Ce prince fit graver par Garamond, trois caractères grecs, qui restèrent sous la garde de Robert Estienne : ces caractères furent suivis de plusieurs autres, tant romains qu'italiques, accompagnés des moules nécessaires. Les premiers fonds de cette fonderie, qui consistaient en poinçons et matrices de plusieurs caractères grecs, romains, italiques, avec les moules d'assortiments, étaient un dépôt confié à la garde d'un directeur, qui faisait fondre sur les moules et matrices du roy les caractères dont l'imprimerie royale avait besoin : on confiait à un fondeur de Paris les moules et matrices du caractère dont on voulait faire usage ; il en donnait son reçu, qui lui était rendu à la fin de l'ouvrage. Ce qui manquait pour lors dans cette fonderie, était fourni par le fondeur chez lequel le caractère était choisi. Au commencement de ce siècle cette fonderie prit une nouvelle existence, qui l'a rendue mémorable pour toujours. Vers cette époque, Louis XIV donna ordre que l'on gravât de nouveaux caractères qui rendissent sa fonderie la plus belle qui fût possible. L'académie des sciences, consultée à cet effet, choisit quelques-uns de ses membres, savoir : MM. Jeaugeon, Desbillettes et le père Sébastien Truchet, pour donner les modèles des lettres ; elles furent exécutées, quand à la partie de l'art et de goût, par Philippe Grandjean, premier graveur du roy en titre pour l'imprimerie royale, auquel succéda le sieur Alexandre. La suite des caractères de cette fonderie est continuée par M. Luce, troisième graveur du royaume, qui travaillait au progrès de cette nouvelle fonderie, et en avait aussi la garde ; il la conserva toujours dans les différents endroits qu'il occupa, et en dernier lieu dans la maison, près de l'Estrapade, à l'entrée de la rue des Postes, d'où

#### LE SAGE EST HUMBLE DANS LES GRANDEURS

MONTPELLIER, MONTMORENCY

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Parmi les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut est la fonderie du roi. Elle a été*

• CHARENTON, MONTARGIS, BELLEVUE

— Elzévir français, corps 7, le kil. 4 fr. 50 —









**D**E toutes les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut est la fonderie du roy. Elle a été commencée sous François I. Ce prince fit graver par Garamond trois caractères grecs, qui restèrent sous la garde de Robert Estienne : ces caractères furent suivis de plusieurs autres, tant romains qu'italiques, accompagnés des moules nécessaires. Les premiers fonds de cette fonderie, qui consistaient en poinçons et matrices de plusieurs caractères grecs, romains, italiques, avec les moules d'assortiments, étaient un dépôt confié à la garde d'un directeur, qui faisait fondre sur les moules et matrices du roy les caractères dont l'imprimerie royale avait besoin : on confiait à un fondeur de Paris les moules et matrices du caractère dont on voulait faire usage ; il en donnait son reçu, qui lui était rendu à la fin de l'ouvrage. Ce qui manquait pour lors dans cette fonderie était fourni par le fondeur chez lequel le caractère était choisi. Au commencement de ce siècle, cette fonderie prit une nouvelle existence, qui l'a rendue mémorable pour toujours. Vers cette époque, Louis XIV donna ordre que l'on gravât de nouveaux caractères qui rendissent sa fonderie la plus belle qui fût possible. L'académie des sciences consultée à cet effet, choisit quelques-uns de ses membres, savoir : MM. Jeu-

#### QUI N'AVANCE PAS, RECULE

LE HAVRE, GRANVILLE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Parmi les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut, est la fonderie du*

*RENNES, VALENCE, MADRID*

—❧ Elzévir français, corps 9, le kil. 3 fr. ❧—









PARMI les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut est la fonderie du roy. Elle a été commencée sous François I. Ce prince fit graver par Garamond trois caractères grecs, qui restèrent sous la garde de Robert Estienne : ces caractères furent suivis de plusieurs autres, tant romains qu'italiques, accompagnés des moules nécessaires. Les premiers fonds de cette fonderie, qui consistaient en poinçons et matrices de plusieurs caractères grecs, romains, italiques, avec les moules d'assortiments, étaient un dépôt confié à la garde d'un directeur qui faisait fondre sur les moules et matrices du roy, les caractères dont l'imprimerie royale avait besoin : on confiait à un fondeur de Paris, les moules et matrices du caractère dont on voulait faire usage ; il en donnait son reçu, qui lui était rendu à la fin de l'ouvrage. Ce qui manquait pour lors dans cette

### EXPÉRIENCE PASSE SCIENCE

MARSEILLE, ROUEN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Parmi les fonderies qui existent aujourd'hui en France, celle dont l'origine remonte le plus haut est*

LIMOGES, TOULOUSE









**D**E son temps, estoit un pauvre villageois natif de Gravot, nommé Cillatris, abateur et fendeur de bois, et en cestuy bas estat, guaingnant cahin caha sa pauvre vie. Advint qu'il perdit sa coignée. Qui fut bien fasché et marry? Ce fut il. Car de sa coignée dependoit son bien et sa vie : par sa coignée, vivoit en honneur et reputation entre tous riches buscheteurs : sans coignée, mouroit de faim. En cestuy estrif comença crier, prier, implorer, invoquer Jupiter par oraisons moult difertes (comme vous sçavez que Necessité fut inventrice d'eloquence), levant la face vers les cieulx, les genoilz en terre, la teste nue, les bras hautz en l'air, les doigts des mains esquarquillés, disant à chascun refrain de ses suffrages à haute voix infatigablement : Ma coignée, Jupiter, ma coignée, ma coignée. Rien plus, ô Jupiter, que ma coignée, ou deniers pour en achapter une autre. Hélas ! ma pauvre coignée ! Jupiter tenoit conseil sus certains urgens affaires. Mais tant grande fut l'exclamation de Cillatris, qu'elle fut en grand effroy ouïe on plein conseil et confistoire des dieux.

Quel diable (demanda Jupiter) est là bas, qui hurle, si horifiquement ?

Voyez, Mercure, qui c'est ? et sachez qu'il demande.

Mercure regarde par la trappe des cieulx, par laquelle ce que l'on dit ça bas en terre ilz escoutent : et voit que c'est Cillatris qui demande sa coignée perdue : et en fait le rapport au conseil. Vrayement, dist Jupiter, nous en sommes bien. Nous, à ceste heure, n'avons autre faciende que de rendre coignées perdues ? Si fault il luy rendre. Cela est escrit es Destlins, entendez vous ? aussi bien comme si elle valust la duché de Milan. A la vérité, sa coignée luy est en tel pris et estimation que seroit à un roy son royaume. Ça, ça, que ceste coignée soit rendue. Qu'il n'en soit plus parlé.

Ores seroit à sçavoir quelle espece de coignée demande ce criart Cillatris.

Ça, ça (dist Jupiter à Mercure), descendez presentement là bas, et jetez es pieds de Cillatris trois coignées : la sienne, une autre d'or et une tierce d'argent, massives toutes d'un calibre. Luy ayant baillé l'option de choisir, s'il prend la sienne et s'en contente, donnez luy les deux autres. S'il en prend autre que la sienne, coupez luy la teste avec la sienne propre. Et desormais ainsi faites à ces perdeurs de coignées.

Mercure, avec son chapeau pointu, sa capeline, talonnières et caducée, se jette par la trappe des cieulx, fend le vuide de l'air, descend legierement en terre : et jette es pieds de Cillatris les trois coignées, puis luy dit : Tu as assez crié pour boire. Tes prieres sont exaulsées de Jupiter. Regarde laquelle de ces trois est ta coignée, et l'emporte.









**C**ILLATRIS souleve la coignée d'or : il la regarde et la trouve bien poifante : puis dit à Mercure : M'armes, ceste c'y n'est mie la mienne. Je n'en veulx grain. Autant fait de la coignée d'argent, et dit : Non est ceste cy. Je la vous quitte. Puis prend en main la coignée de bois : il la regarde au bout du manche : en iceluy recognoit sa marque : et tressaillant tout de joye, comme un renard qui rencontre poulles esguarées, et soubriant du bout du nez, dit : Merdigues, ceste cy estoit mienne.

Bon homme, dist Mercure, je te la laisse, prends la. Et pource que tu as opté et souhaité mediocrité en matiere de coignée, par le veuil de Jupiter je te donne ces deux autres. Tu as de quoy dorenavent te faire riche. Sois homme de bien.

Cillatris courtoisement remercie Mercure : sa coignée antique attachée à sa ceinture de cuir, et s'en ceint le dos, comme Martin de Cambray. Les deux autres plus poifantes il charge à son coul. Ainsi s'en va prelassant par le pays, faisant bonne troigne parmy ses paroissiens et voisins, et leur disant le petit mot de Patelin : En ay je ? Au lendemain, vestu d'une sequenie blanche, charge sus son dours les deux precieuses coignées, se transporte à Chinon, ville insigne, ville noble, ville antique, voire premiere du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes Mafforetz. En Chinon il change sa coignée d'argent en beaux escus et autre monnoye blanche : sa coignée d'or en beaux salutz, beaux moutons à la grande laine, belles riddes, beaux royaulx, beaux escuz au soleil. Il en achapte force mestairies, prés, cens, vignes, bois, terres, etc., etc. Et en peu de temps fut le plus riche homme du pays.

Les francs gontiers et Jacques bons homs du voisinage, voyans ceste heureuse rencontre de Cillatris, furent bien estonnés : en envie changée de ses richesses tant grandes et inopinées. Si commencerent courir, s'enquerir, guementer, informer par quel moyen, comment et à quel propous luy estoit ce grand thesaur advenu.









**E**NTENDANS que c'estoit pour avoir perdu sa coignée. Hen, hen, dirent ilz, ne tenoit il qu'à la perte d'une coignée que riches ne fussions ? Le moyen est facile, et de coust bien petit. Hen, hen, ha, par Dieu, coignée, vous ferez perdue, et ne vous en desplaife. Adonc tous perdirent leurs coignées.

Et de crier et de prier, et de lamenter et invocquer Jupiter. Ma coignée, ma coignée, Jupiter ! Ma coignée deçà, ma coignée delà, ma coignée, ho, ho, ho, ho ! Jupiter, ma coignée ! L'air tout autour retentissoit aux cris et hurlemens de ces perdeurs de coignées.

Mercure fut prompt à leur apporter coignées, à un chascun offrant la sienne perdue, une autre d'or, et une tierce d'argent. Tous choissoient celle qui estoit d'or, et l'amassoient remerciens le grand donateur Jupiter. Mais fus l'instant qu'ilz la levoient de terre, courbés et enclins, Mercure leur tranchoit les testes, comme estoit l'édicte de Jupiter. Et fut des testes coupées le nombre equal et correspondant aux coignées perdues. Voyla que c'est. Voyla qu'advient à ceux qui en simplicité souhaitent et optent choses mediocres. Prenez y tous exemple, vous autres gailliers de plat pays qui dictes que, pour dix mille francs d'intrade, ne quitteriez vos fouhairs, Et deormais ne parlez ainsi impudement, comme quelquefois je vous ay ouy fouhaitons.

(Texte tiré des Œuvres de Rabelais. Édition Firmin Didot.)









**E**N la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée de rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart, et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fou, citadin de Paris. L'ayant aperçu, le rôtisseur demanda au faquin : « Veux-tu sur notre différend croire ce noble Seigni Joan. — Oui, par le sambregoi, » répondit le faquin. A donc Seigni Joan, après avoir leur discord entendu, commanda au faquin qu'il lui tirât de son beaudrier quelque pièce d'argent. Le faquin lui mit en main un tournois philipus. Seigni Joan le prit et le mit sur son épaule gauche, comme explorant s'il était de bon aloi ; puis le posa sur la prunelle de son œil droit, comme pour voir s'il était bien marqué. Tout ce fut fait en grand silence de tout le badaud peuple, en ferme attente du rôtisseur et désespoir du faquin. Enfin le fait sur l'ouvroir sonner par plusieurs fois. Puis en majesté présidentielle, tenant sa marotte au poing, comme si fut un sceptre, et affublant en tête son chaperon de martres singesses à oreilles de papier fraisé à pointes d'orgues, toussant préalablement deux ou trois bonnes fois, dit à haute voix : « La cour vous dit que le faquin, qui a son pain mangé à la fumée du rôt, civilement a payé le rôtisseur au son de son argent. Ordonne ladite cour que chacun se retire en sa chacunière, sans dépens, et pour cause. » Cette sentence du fou parisien tant a semblé équitable, voire admirable aux docteurs qu'ils font doute, en cas que la matière eût été, au parlement dudit lieu, où en la Rote à Rome, voire certes entre les aéropagistes, décidée si plus juridiquement eût été par eux sentencié. Pourtant, advisez si conseil voulez d'un fou prendre. A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant

ON EST TOUJOURS PRÊT QUAND ON A DU COURAGE

MONTPELLIER, PLOERMEL

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin,*

ARRAS, CHALONS-SUR-MARNE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

— Elzéviriens anglais, corps 6, le kil. 7 fr. —











**A**u devant de la rôtisserie du petit Châtelet, près de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée du rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fou, citadin de Paris. L'ayant aperçu, le rôtisseur demanda au faquin : « Veux-tu sur notre différend croire ce noble Seigni Joan. — Oui, par le sambregoi, » répondit le faquin. A donc Seigni Joan, après avoir leur discord entendu, commanda au faquin qu'il lui tirât de son baudrier quelque pièce d'argent. Le faquin lui mit en main un tournois philippus. Seigni Joan le prit et le mit sur son épaule gauche, comme explorant s'il était de bon aloi ; puis le posa sur la prunelle de son œil droit, comme pour voir s'il était bien marqué. Tout ce fut fait en grand silence de tout le badaud peuple, en ferme attente du rôtisseur et désespoir du faquin. Enfin, le fait sur l'ouvroir sonner plusieurs fois. Puis, en majesté présidentielle, tenant sa marotte au poing, comme s'il fût un sceptre, et affublant en tête son chaperon de martres singesses à oreilles de papier fraisé, à pointes d'orgues, toussant préalablement deux ou trois bonnes fois, dit à haute voix : « La cour vous dit que le faquin, qui a son pain mangé à la fumée du rôt, civilement

FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA

BREST, SAINT-QUENTIN, AGEN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait*

LE GÉNIE ET LE TALENT

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

— Elzévir anglais, corps 7, le kil. 4 fr. 50 —









**P**RÈS de la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée du rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart, et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fou, citadin de Paris. L'ayant aperçu, le rôtisseur demanda au faquin : « Veux-tu sur notre différend croire ce noble Seigni Joan ? — Oui, par le sambregoi, » répondit le faquin. A donc Seigni Joan, après avoir leur discord entendu, commanda au faquin qu'il tirât de son baudrier quelque pièce d'argent. Le faquin lui mit en main un tournois philippus. Seigni Joan le prit et le mit sur son épaule gauche, comme explorant s'il était de bon aloi ; puis le posa sur la prunelle de son œil droit, comme pour voir s'il était bien marqué. Tout ce fut fait en grand silence de tout le badaud peuple, en ferme attente du rôtisseur et désespoir du faquin. Enfin, le fait sur

#### UNE CHUTE ATTIRE UNE AUTRE CHUTE

MONTEREAU, VANNES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé,*

MORT DE JEANNE D'ARC

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**E**N la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée du rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart, et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fou, citadin de Paris. L'ayant aperçu, le rôtisseur demanda au faquin : « Veux-tu sur notre différend croire ce noble Seigni Joan ? — Oui, par le sambregoi, » répondit le faquin. A donc Seigni Joan, après avoir leur discord entendu, commanda au faquin qu'il lui tirât de son boudrier quelque pièce

#### NOUS AVONS TOUS UNE MÊME ORIGINE

CONFLANS, RENNES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi par-*

*SAINT-ÉTIENNE*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

— Elzévir anglais, corps 9, le kil. 3 fr. —









**N**ON loin du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée du rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart, et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fou, citadin de Paris.

#### LA VERTU NOUS REND HEUREUX

AMÉRIQUE DU SUD

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et*

ANGLETERRE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**E**N la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauféré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, n'avoir rien du sien pris, en rien lui être débiteur. La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été ouï que, dans Paris, on eût vendu fumée de rôt en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôt n'était tenu de nourrir les faquins, et reniait, en cas qu'il ne le payât, qu'il lui ôterait ses crochets. Le faquin tire son tribart, et se mettait en défense. L'altercation fut grande : le badaud peuple de Paris accourut

### VOULOIR N'EST PAS POUVOIR

CARPENTRAS, LYON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôt, et*

BEAUCE, CANTAL

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**E**N la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôti, et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bauffré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôti. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien pris, en rien lui être débiteur, La fumée dont était question évaporait par dehors : ainsi comme ainsi se perdait-elle ; jamais n'avait été oui que, dans Paris, on eût vendu fumée du rôti en rue. Le rôtisseur répliquait que de la fumée de son rôti n'était tenu de nourrir

## FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

BLOIS, DINAN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*A Paris, en la rôtisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la*

*SIRÈNE*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









Nos Reines allaient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avait la goutte : sa femme allait dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étaient faits comme le sont ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissait pour y entrer : on n'y mettait que des rideaux ; s'il y avait eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'aurait-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un petit carrosse avec des glaces. Pendant la minorité de Louis XIV, presque tous les gens de la Cour, qui n'avaient pas d'incommodités, allaient encore à cheval, et se présentaient chez les Dames et aux assemblées, et se mettaient à table avec leurs bottines et leurs éperons. Le nombre des carrosses, qui ne montait dans Paris, en 1658 qu'à trois cent dix ou vingt, monte aujourd'hui à plus de quarante mille.

Le luxe est insultant, parce qu'il est journallement et frivolement dépensier ; c'est l'appétit et le triomphe des petites âmes ; il naît et se nourrit de l'envie ridicule de paraître plus qu'on n'est, en s'égalant à l'extérieur à ceux qui sont d'une condition au dessus de la nôtre.

Nos Reines allaient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un parce qu'il avait la goutte : sa femme allait dans Paris à cheval en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étaient faits comme le sont ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissait pour y entrer : on n'y mettait que des rideaux ; s'il y avait eu des glaces au carrosse de Henri IV,

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆ

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**N**os Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'auroit-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un carrosse avec des glaces. Pendant la minorité de Louis XIV, presque tous les gens de la Cour, qui n'avoient pas d'incommodités, alloient encore à cheval, et se présentoient chez les Dames et aux assemblées, et se mettoient à table avec leurs bottines et leurs éperons. Le nombre des carrosses, qui ne montoit dans Paris, en 1658 qu'à trois cent dix ou vingt, monte aujourd'hui à plus de quarante mille.

Le luxe est insultant, parce qu'il est journellement et frivolement dépensier ; c'est l'appétit et le triomphe des petites âmes ; il naît et se nourrit de l'envie ridicule de paroître plus qu'on n'est, en s'égalant par l'extérieur à ceux qui sont d'une condition au dessus de la nôtre.

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

1234567890

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.*

*Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse du roi Henri IV, peut-être n'auroit-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un petit carrosse avec des glaces.*

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABDFMŒPRTV&

1234567890









**N**os Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le sont ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'auroit-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un petit carrosse avec des glaces. Pendant la minorité de Louis XIV, presque tous les gens de la Cour, qui n'avoient point d'incommodités, alloient encore à cheval, et se présentoient chez les Dames et aux assemblées, et se mettoient à table avec leurs bottines et leurs éperons. Le nombre des carrosses, qui ne montoit dans Paris, en 1658 qu'à trois cent dix ou vingt, monte aujourd'hui à plus de quarante mille.

Le luxe est insultant, parce qu'il est journellement et frivolement dépensier ; c'est l'appétit et le triomphe des petites âmes ; il naît et se nourrit de l'envie ridicule de paroître plus qu'on

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le sont ceux des

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZÆŒ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.*

*Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le sont ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuirs qu'on abaissoit*

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZÆŒ

ABDFMNPRTV

1234567890









**N**os reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le sont ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'auroit-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un petit carrosse avec des glaces. Pendant la minorité de Louis XIV, presque tous les gens de la Cour, qui n'avoient point d'incommodités, alloient encore à cheval, et se présentoient chez les Dames et aux assemblées, et se mettoient à table avec leurs bottines et leurs éperons. Le nombre des

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique. Ces carrosses, ou coches, étoient

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique. Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le sont ceux des Messageries, avec*

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABDFMNPRTV

1234567890









**N**os Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'auroit-il pas été tué. Bassompierre, sous le règne de Louis XIII, fut le premier qui fit faire un petit carrosse avec des glaces. Pendant la minorité de Louis XIV presque tous les gens de

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique. Ces carrosses, ou

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique. Ces car-*

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

A B D F M N P R T V

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**N**os reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses, ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y entrer : on n'y mettoit que des rideaux ; s'il y avoit eu des glaces au carrosse de Henri IV, peut-être n'auroit-

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZÆŒ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval derrière un domestique.*

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

A B D F M N R P T U &

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0









**N**os Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit la goutte : sa femme alloit dans Paris à cheval, en croupe derrière un domestique.

Ces carrosses ou coches, étoient faits comme le font ceux des Messageries, avec de grandes portières de cuir qu'on abaissoit pour y

Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZÆŒ

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

*Nos Reines alloient en litière ou à cheval. Catherine de Médicis est la première qui ait eu un carrosse. Le Premier Président de Thou en fit faire un, parce qu'il avoit*

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ

A B D F M N P R T V

1 2 3 5 4 6 7 8 9 0











**N**os reines alloient en li-  
tière ou à cheval. Ca-  
therine de Médicis est la  
première qui ait eu un car-  
rosse. Le premier Président de  
Thou en fit faire un, parce  
qu'il avoit la goutte : et sa  
femme alloit à cheval en croupe  
derrière un domestique.

Ces carroffes, ou coches,  
faits comme le font ceux des

■ EFGHIJKLMNOPQRSTU

ABCDEFGHIJKLMNQRST

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0











Nos reines alloient  
en litière ou à che-  
val. Catherine de Mé-  
dicis est la première  
qui ait eu un carrosse.  
Le premier Président,  
de Thou en fit faire un  
pour lui.

ABCDEFGHIJKLMNO P Q

ABCDEFGHIJKLMN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

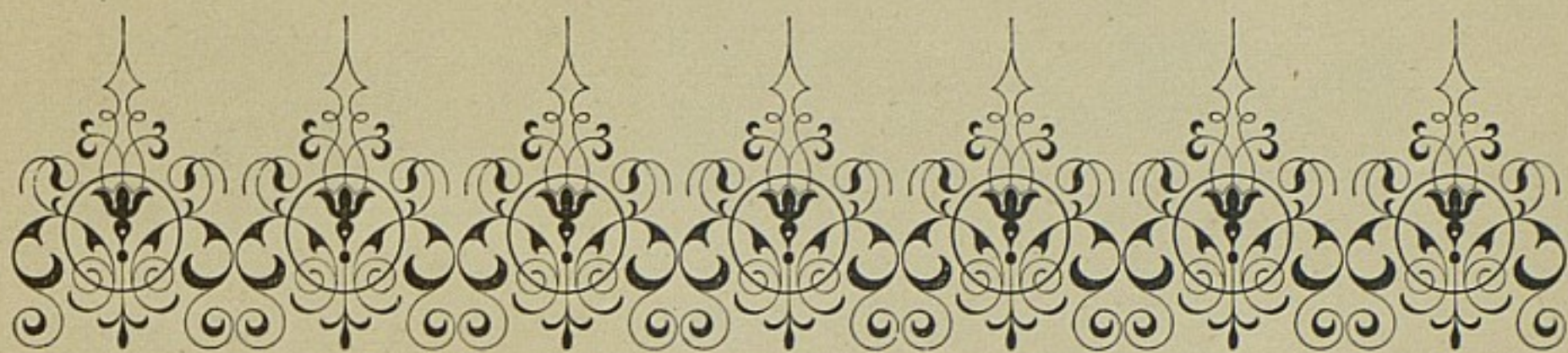
— ❖ Elzévir n° 3, corps 28, le kil. 2 fr. 50 ❖ —











Le

Bréviaire

d'une

Parisienne



MOLIÈRE

— Elzévir bas de casse. — Corps 56, le kil. 3 fr. —











Corps 6. — Le kil. 7 fr.

Arrias a tout lu, a tout ù : il ùeut le persuader ainsi ; c'est un homme unìversel, et il se donne pour tel ; il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle à la

LA PAUVRETÉ N'EST PAS L'HOTE QUE JE REDOUTE

Corps 9. — Le kil. 6 fr.

Table d'un grand d'ane cour du Nord : il prend la parole, et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent ; il s'oriente dans cette région lointaine

LA JOURNÉE D'UN SOLITAIRE

Corps 12. — Le kil. 5 fr.

Comme s'il en était originaire ; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois, de ses

LES ARMES DE TÉLÉMAQUE

Corps 16. — Le kil. 4 fr. 50

Coutumes ; il récite des historiettes qui y sont arriùées ; il

DEUX PREMIERS PRIX

Corps 20. — Le kil. 4 fr.

Les troude plaisantes et il en rit le premier jusqu'à

GÉNÉRAL D'ARMÉE

Caractères Renaissance.









# INITIALES ELZÉVIRIENNES

PREMIÈRE SÉRIE

Corps 9, le kil. 8 fr. — (75 A)

HISTOIRE NATURELLE

Corps 14, le kil. 6 fr. 50 — (40 A)

MILITAIRES

Corps 20, le kil. 5 fr. 50 — (20 A)

PROGRÈS

Corps 12, le kil. 7 fr. — (50 A)

COURS DE CHANT

Corps 16, le kil. 6 fr. — (30 A)

ROMAINS

Corps 24, le kil. 5 fr. — (15 A)

MOULE

Corps 28, le kil. 4 fr. 50 — (12 A)

LORD BYRON

Corps 32, le kil. 4 fr. 25 — (10 A)

SOUTERRAINS

Corps 36, le kil. 4 fr. — (10 A)

CHINOISES

Corps 40, le kil. 3 fr. 50. — (5 A)

HISTORIEN

Corps 48, le kil. 3 fr. — (3 A)

TREILLE

Le nombre d'A désigné sur chaque corps pèse 4 kilos.









INITIALES ELZÉVIRIENNES

DEUXIÈME SÉRIE

---

Corps 9, le kil. 6 fr.

LA GRANDE LITTÉRATURE DE LA FRANCE

Corps 18, le kil. 5 fr. 75

HENRI MURGER

Corps 24, le kil. 5 fr.

PIERRE CORNEILLE

Corps 28, le kil. 4 fr. 50

CHATEAUBRIAND

Corps 32, le kil. 4 fr. 25

LAFONTAINE

Corps 36, le kil. 4 fr.

VICTOR HUGO

Minimum de livraison : 4 kilos









INITIALES ELZÉVIRIENNES

TROISIÈME SÉRIE

Corps 12, le kil. 7 fr.

PEU DE CHOSE NOUS AMUSERAIT

Corps 14, le kil. 6 fr. 50

VUE DES ILES MAJORQUES

Corps 16, le kil. 6 fr.

LUTTES DE LA CHEVALERIE

Corps 18, le kil. 6 fr. 25

HISTOIRES CHOISIES

Corps 20, le kil. 5 fr. 50

CHARLOTTE CORDAY

Corps 24, le kil. 5 fr.

ANGOULÈME

Corps 28, le kil. 4 fr. 50

MARINE RUSSE

Corps 36, le kil. 4 fr.

TONKIN









# Série des Gothiques

Gothiques blanches, c. 50, le kil. 5 fr

Corps 12, le kil. 7 fr.

Tes Père et Mère honoreras  
Afin de vivre longuement

Corps 16, le kil. 6 fr.

Homicide point ne seras  
De fait ni volontairement

Corps 24, le kil. 5 fr.

Biens d'autrui ne convoiteras  
Pour les avoir injustement

Corps 36, le kil. 4 fr.

## Commandements de Dieu

Corps 50 le kil. 3 fr.

## Tables de la Loi

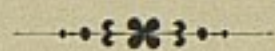




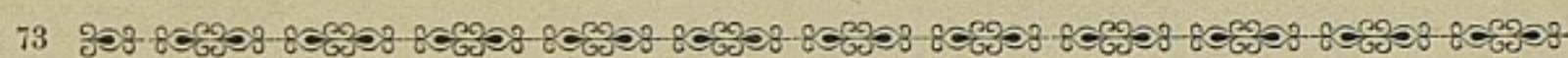
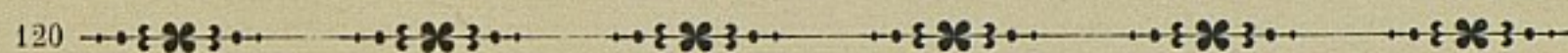




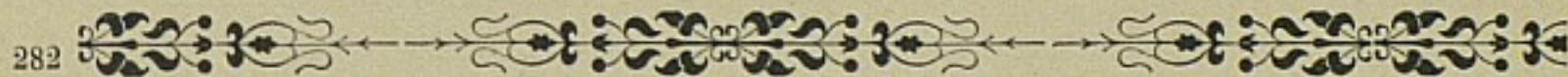
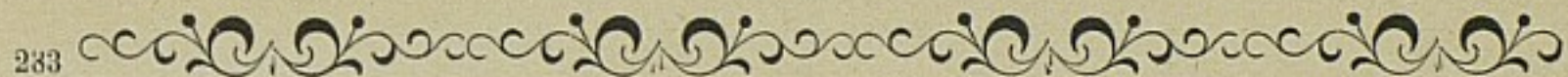
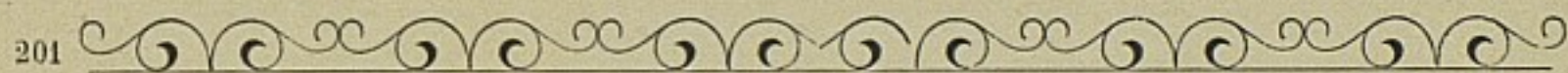
# Vignettes Elzéviriennes



Corps 5. — Le kil. 15 fr.



Corps 10. — Le kil. 10 fr.



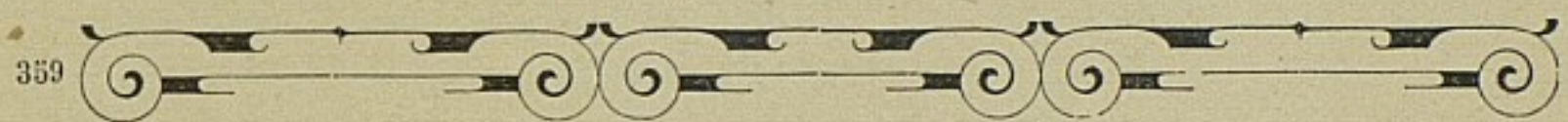




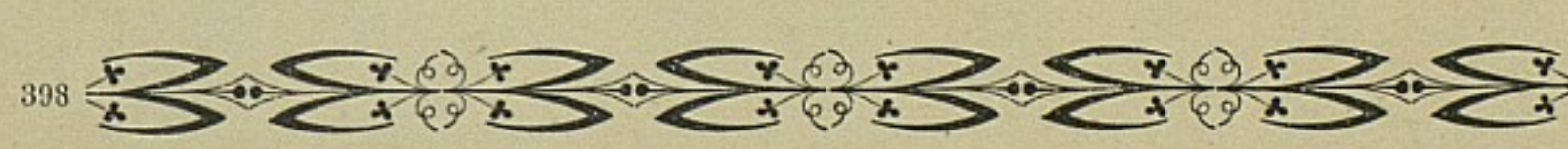


# Vignettes Elzédiriennes

Corps 15. — Le kil. 8 fr.



Corps 20. — Le kil. 7 fr.









# Vignettes Elzéviriennes

Corps 20 (Suite).



Corps 24. — Le kil. 6 fr.









# Vignettes Elzéviriennes

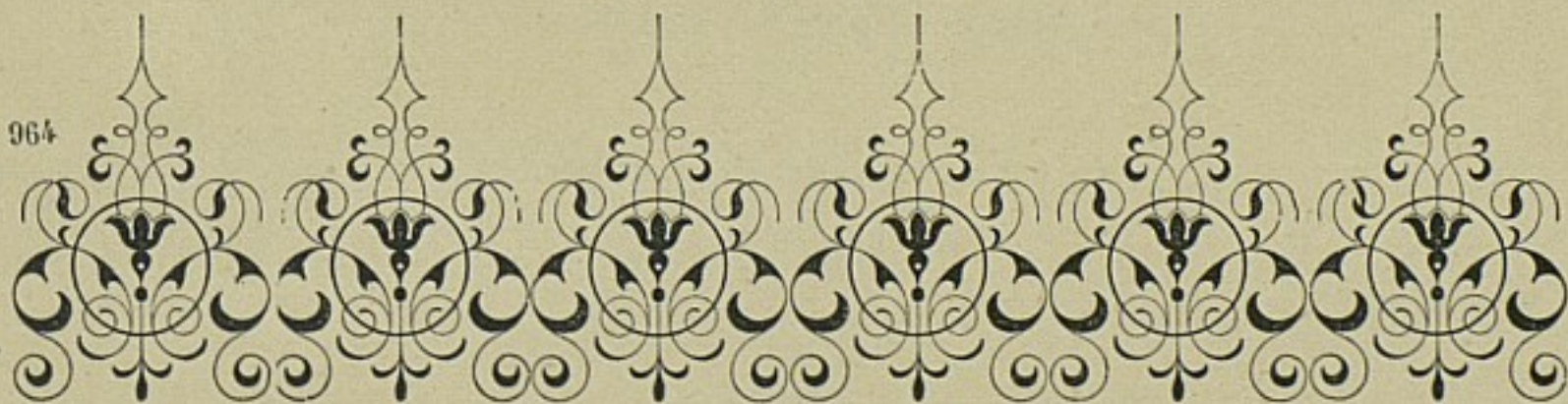
Corps 30. — Le kil. 6 fr.



Corps 40. — Le kil. 6 fr.



Corps 60. — Le kil. 6 fr.

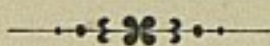








# Filets Elzédiriens



N<sup>o</sup> 13 — 10 c.



N<sup>o</sup> 48 — 25 c.



N<sup>o</sup> 54 — 25 c.



N<sup>o</sup> 97 — 50 c.



N<sup>o</sup> 77 — 50 c.



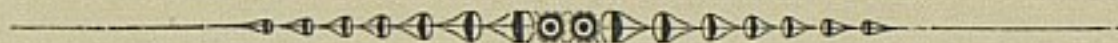
N<sup>o</sup> 71 — 50 c.



N<sup>o</sup> 113 — 1 fr.



N<sup>o</sup> 70 — 50 c.



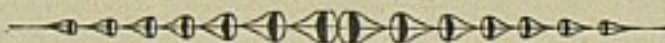
N<sup>o</sup> 65 — 25 c.



N<sup>o</sup> 150 — 25 c.



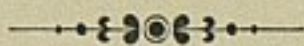
N<sup>o</sup> 116 — 50 c.



N<sup>o</sup> 28 — 25 c.



N<sup>o</sup> 31 — 25 c.



N<sup>o</sup> 20 — 10 c.

— Prix de la Collection : 4 francs —

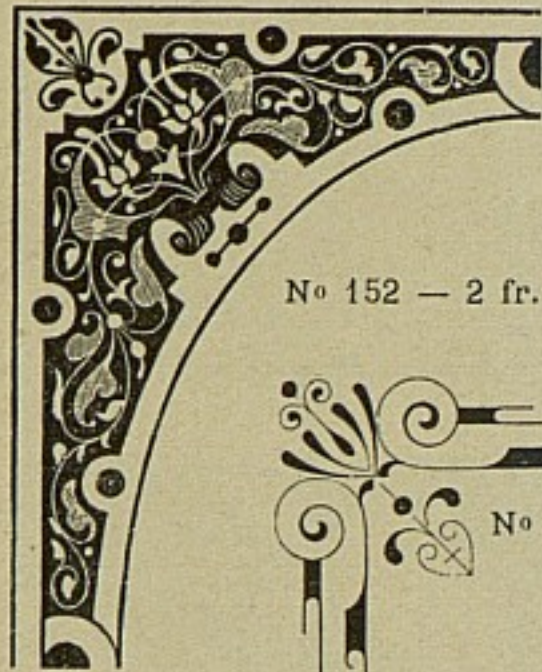




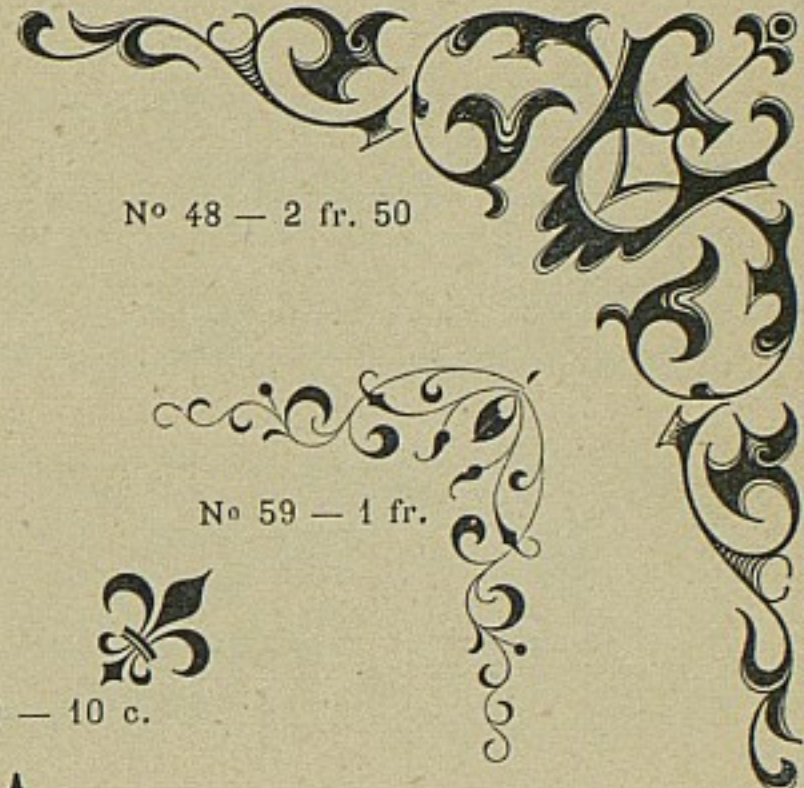




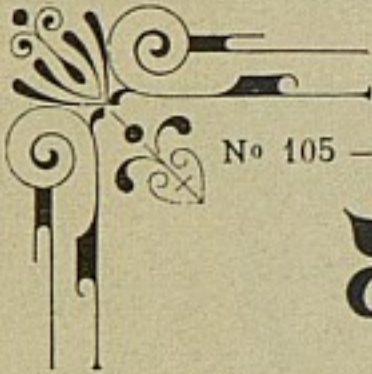
# Coins Elzéviriens



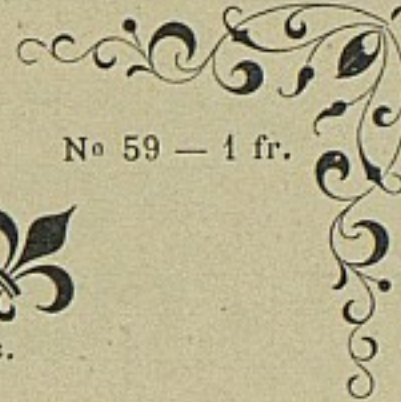
N° 152 — 2 fr. 50



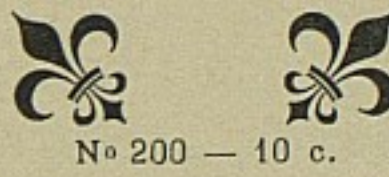
N° 48 — 2 fr. 50



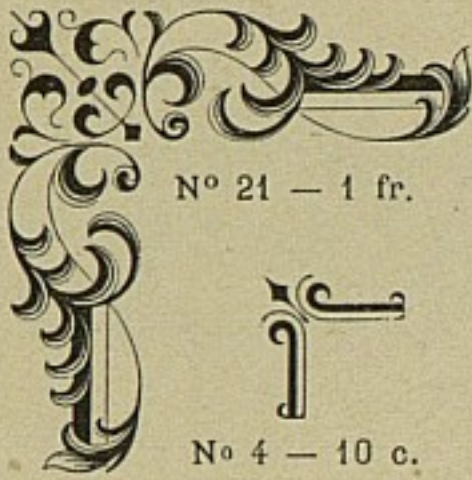
N° 105 — 1 fr.



N° 59 — 1 fr.



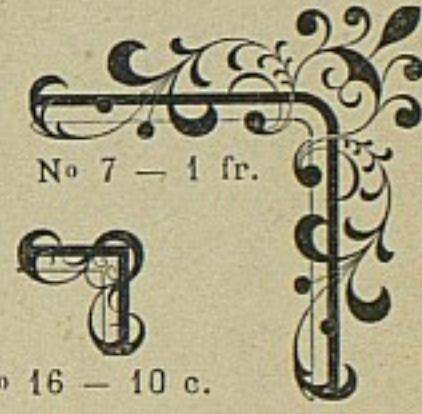
N° 200 — 10 c.



N° 21 — 1 fr.



N° 925 — 50 c.



N° 7 — 1 fr.

N° 16 — 10 c.



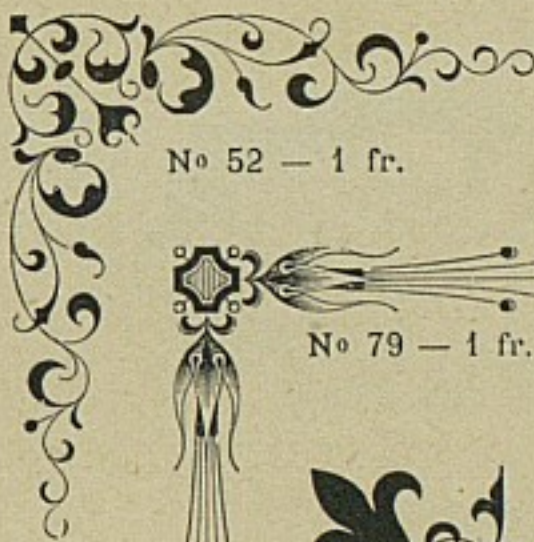
N° 878 — 25 c.



N° 828 — 25 c.



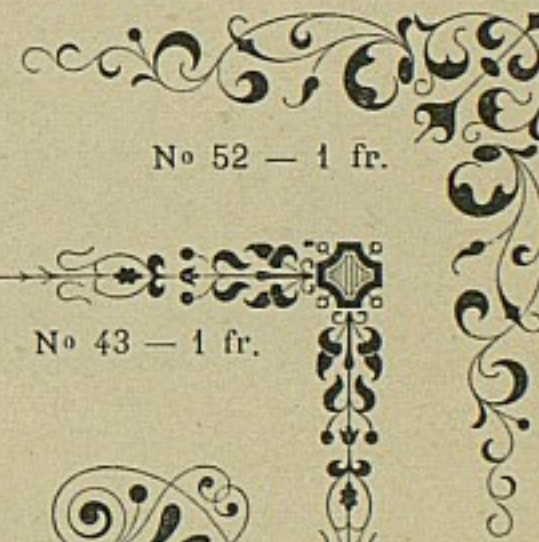
N° 884 — 25 c.



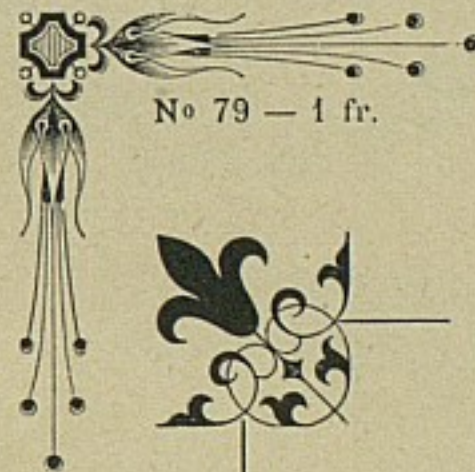
N° 52 — 1 fr.



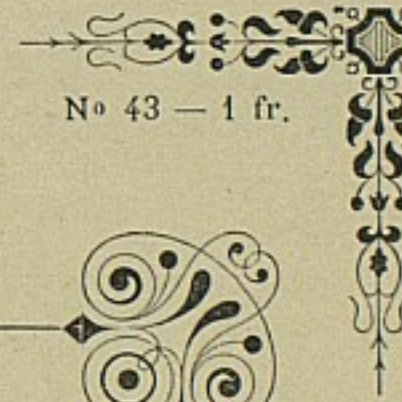
N° 1 — 25 c.



N° 52 — 1 fr.



N° 79 — 1 fr.



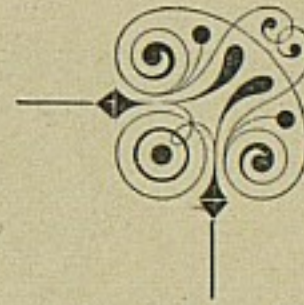
N° 43 — 1 fr.



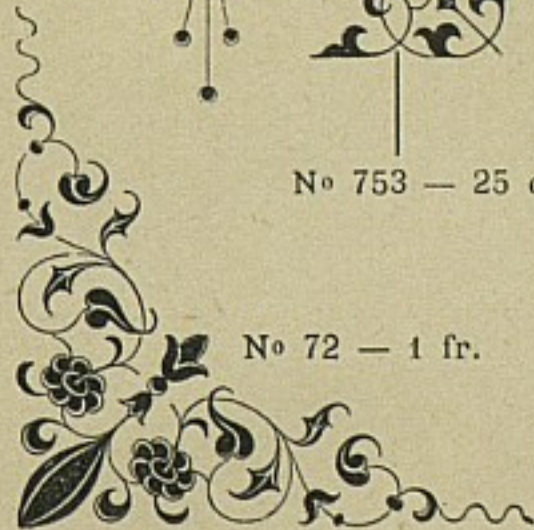
N° 753 — 25 c.



N° 600 — 25 c.



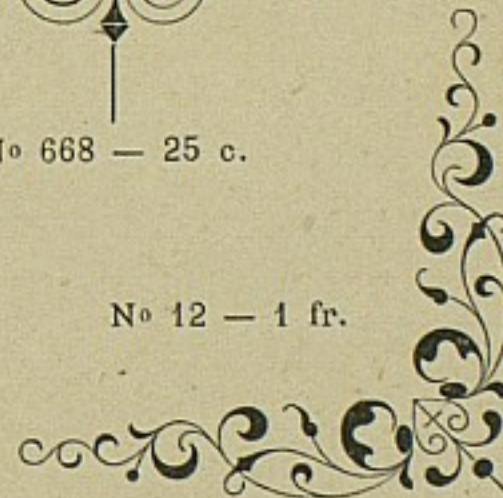
N° 668 — 25 c.



N° 72 — 1 fr.



N° 578 — 10 c.



N° 12 — 1 fr.









# Ornements Renaissance

N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



N° 5



N° 6

N° 7



La Collection, 10 fr. — La pièce, 2 fr.

